



Rapport résultats 2022

Projet d'amélioration de l'accès à l'eau
potable et à l'assainissement dans la région
de Koulikoro - MLI1805311

MALI

Table des matières

1	ACRONYMES.....	5
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	7
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	7
2.2	EXECUTION BUDGETAIRE	8
2.3	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE	9
2.3.1	<i>Pertinence.....</i>	<i>9</i>
2.3.2	<i>Efficacité.....</i>	<i>10</i>
2.3.3	<i>Efficience.....</i>	<i>11</i>
2.3.4	<i>Durabilité potentielle.....</i>	<i>11</i>
2.3.5	<i>Conclusions</i>	<i>12</i>
3	SUIVI DES RESULTATS	13
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	13
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel.....</i>	<i>13</i>
3.1.2	<i>Contexte de gestion.....</i>	<i>14</i>
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	16
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>16</i>
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>16</i>
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	17
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>17</i>
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>17</i>
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>18</i>
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	19
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>19</i>
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>19</i>
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	<i>19</i>
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	21
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	<i>21</i>
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	<i>21</i>
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés.....</i>	<i>21</i>
3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	22

3.6.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	22
3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	22
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	23
3.7	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5	24
3.7.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	24
3.7.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	24
3.7.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	25
3.8	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 6	26
3.8.1	<i>Progrès des indicateurs</i>	26
3.8.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	26
3.8.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	27
4	SUIVI BUDGETAIRE	28
5	RISQUES ET PROBLEMES	28
	<i>Risques opérationnels</i>	28
	<i>Risques de développement</i>	29
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	30
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	30
6.2	AVEC LES PROJETS POUR TIERS	30
6.3	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	30
7	THEMES TRANSVERSAUX	31
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	31
7.2	GENRE	31
7.3	DIGITALISATION	32
	<i>Au Mali, le digital se met au service des communes pour faciliter la collecte des données hydrauliques</i> :.....	Erreur ! Signet non défini.
7.4	DROITS HUMAINS, EMPLOIS DECENTS.....	33
8	LEÇONS APPRISES	34
8.1	LES SUCCES	34
8.2	LES DEFIS.....	34
8.3	SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES.....	35
9	PILOTAGE	36
9.1	MODIFICATIONS APPORTEES A L'INTERVENTION.....	36

9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	36
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	37
9.4	RECOMMANDATIONS	37
10	ANNEXES.....	38
10.1	CRITERES DE QUALITE	38
10.2	CADRE LOGIQUE ET/OU THEORIE DE CHANGEMENT MIS A JOUR	43
10.3	FICHES DE SUIVI DE PROCESSUS DE CHANGEMENT (OPTIONNEL).....	46
10.4	APERÇU DES MORE RESULTS.....	47
10.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) ».....	47
10.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	47

1 Acronymes

ADR-K2	Agence de Développement Régional de Koulikoro
AEP	Adduction d'Eau Potable
AES	Adduction d'Eau Sommaire
Almadius	Bureau d'études International en Belgique
APD	Avant-Projet Détaillé
ANGESEM	Agence National de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
APS	Avant-Projet Sommaire
AUEP	Association d'Usagers d'Eau Potable
Backstopping	Mission de support et d'appui du siège
BET	Bureau d'Etudes
CEDI	Croissance Economique, Durable et Inclusive
COFIL	Comité de Pilotage
CPS	Cellule de Planification statistique
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali
CRK	Conseil Régional de Koulikoro
CT	Collectivités Territoriales
CTS	Comité Technique et de Suivi
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DRACPN	Direction Régionale de l'Assainissement, des Contrôles et la Pollution des Nuisances
DRH	Direction Régionale de l'Hydraulique
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistiques et de l'Informatique Appliquée, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
DTF	Document Technique et Financier
DTFa	Document Technique et Financier additionnel
E&A	Eau & Assainissement
Enabel	Agence Belge de Développement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPS	Système de Positionnement Géographique

IEC	Information - Education - Communication
MATD-M	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation au Mali
M&E	Monitoring et Evaluation
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONG-is	ONG d'Intermédiation Sociale
OS	Objectifs Spécifiques
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel
PEPAK	Projet d'Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la région de Koulikoro
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAFI	Responsable Administratif et Financier International
RR	Représentant Résident
SIG	Système d'Information Géographique
SIGMA	Système d'Information Géographique du Mali
SETRA	Société d'Équipement et des Travaux
SOMAGEP	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
SOMAPEP	Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable
SPGE	Société Publique de Gestion de l'Eau
STBV	Station de Traitement de Boues de Vidange
STEFI	Suivi Technique et Financier
TIC	Télécommunication - Informatique - Communication
UGP	Unité de Gestion du Projet

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans la région de Koulikoro
Code de l'intervention	MLI1805311
Localisation	Koulikoro
Budget total	14.000.000 EUR
Institution partenaire	MLI - Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD)
Date de début de la Convention spécifique	28/12/2018
Date de démarrage de l'intervention/Comité de pilotage d'ouverture	01/05/2019
Date prévue de fin d'exécution	27/12/2023
Date de fin de la Convention spécifique	27/12/2023
Groupes cibles	Collectivités Territoriales - Les bénéficiaires
Impact	Contribuer aux ODD #3 et #6 de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la santé des populations des centres ruraux et semi-urbains dans la région de Koulikoro, par un service public de l'eau et de l'assainissement durable
Outcome	L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations de la ville de Koulikoro et des centres ruraux et semi-urbains de la région sont améliorés durablement.
Outputs	<ul style="list-style-type: none"> • La desserte en eau potable est améliorée durablement au niveau de 17 centres ruraux et semi-urbains et la ville de Nara. • Une gestion durable, inclusive et pérenne du service public de l'eau potable pour les populations des centres bénéficiaires de système d'AEP est assurée (dans le respect des fonctions des communes, des AUEP, des opérateurs privés et des autorités de régulation). • Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées pour les populations des 17 centres ruraux et semi-urbains grâce à la mise en place de latrines communautaires fonctionnelles. • Des infrastructures collectives de gestion des excréta et boues de vidanges sont mises en place par la Commune Urbaine de Koulikoro en cohérence avec son PDSEC. • Une gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement collectif des boues de vidange de la Commune Urbaine de Koulikoro est assurée dans le respect de la maîtrise d'ouvrage locale, du rôle des usagers et autorités de régulation. • Une filière d'assainissement des déchets liquides structurée et renforcée, facilite la collecte, le transport, l'évacuation et la valorisation de boues de vidanges.
Année couverte par le présent rapport	1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

2.2 Exécution budgétaire

Code	Description	Budget Révisé au 16/02/2022	Dépenses		Solde au 31/12/2022	Taux de déboursement au 31/12/2022
			Années précédentes	2022		
A	Activités	11.520.200	2.914.630,58	3.557.403,98	5.048.165,44	56,18%
R01	La desserte en eau potable est améliorée durablement au niveau de 17 centres ruraux et semi-urbains et la ville de Nara	6.079.600	739.811,68	2.311.416,32	3.028.372	50,19%
R02	Une gestion durable, inclusive et pérenne du service public de l'eau potable pour les populations des centres bénéficiaires de système d'AEP est assurée (dans le respect des fonctions des communes, des AUEP, des opérateurs privés et des autorités de régulation).	241.000	112.792,33	115.248,44	12.959,23	94,62%
R03	Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées pour les populations des 17 centres ruraux et semi-urbains grâce à la mise en place de latrines communautaires fonctionnelles.	119.500	103.451,97	3.726,98	12.321,05	89,69%
R04	Des infrastructures collectives de gestion des excréta et boues de vidanges sont mises en place par la Commune Urbaine de Koulikoro en cohérence avec son PDSEC.	2.343.500	1.281.664,91	1.029.104,81	32.730,28	98,60%
R05	Une gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement collectif des boues de vidange de la Commune Urbaine de Koulikoro est assurée dans le respect de la maîtrise d'ouvrage locale, du rôle des usagers et autorités de régulation.	1.373.800	56.530,63	97.907,43	1.219.361,94	11,24%
R06	Une filière d'assainissement des déchets liquides structurée et renforcée, facilite la collecte, le transport, l'évacuation et la valorisation de boues de vidanges.	1.362.800	620.379,06		742.420,94	45,52%
X	Réserve budgétaire	330 000			330.000,00	0,00%
Z	Ressources Générales	2.149.800	966.302,46	710.914,01	472.583,53	78,02%
	Total	14.000.000	3.880.933,04	4.268.317,99	5.850.748,97	58,21%

En 2022, le taux d'exécution budgétaire est de 73,15 % par rapport à la planification financière réalisée au début de 2022.

L'écart enregistré par rapport aux prévisions est lié aux éléments suivants :

- Retard au niveau d'une partie des travaux d'adduction en eau potable dû aux conséquences de l'embargo qui a frappé le Mali de janvier à juillet et aux difficultés financières d'une des entreprises (résultat 1) ;
- Non-paiement de la deuxième tranche d'ACF (résultat 6) ;
- Retard dans la réception de la STBV dû à l'embargo (une partie du matériel est restée au port de Dakar pendant plus de 6 mois) qui a eu un impact sur les activités liées au résultat 5.

Le taux de dépense globale est de 58,21 % au 31/12/2022. Plusieurs marchés de travaux, de fourniture et de service ont été engagés en 2022 ; engagements qui seront payés dans le courant de l'année 2023.

Une demande d'extension de la mise en œuvre du PEPAK d'une année supplémentaire est en cours de validation ; extension qui devrait nous permettre de mettre en œuvre l'ensemble des activités et de consommer l'ensemble du budget disponible.

2.3 Auto-évaluation de la performance

2.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le Mali s'est engagé à garantir un accès universel à l'eau et à l'assainissement à toute sa population d'ici 2030. Cependant, malgré les efforts, les progrès sont lents. Selon les dernières données du Joint Monitoring Programme (JMP), en 2020, 72% de la population malienne vivant en milieu rural accède à de l'eau potable. Selon la même source, les données de l'assainissement sont encore plus alarmantes car seulement 37% de la population rurale accède à un assainissement adéquat.

Le PEPAK contribue aux ODD #3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) et #6 (Garantir l'accès à tous des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable) et à l'amélioration de la santé des populations des centres ruraux et semi-urbains dans la région de Koulikoro, par un service public de l'eau et de l'assainissement durable.

Ce projet est cohérent avec le Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) du Mali dont l'objectif spécifique n°25 vise à « Promouvoir l'accès à l'eau et à l'assainissement et garantir un cadre de vie sain et hygiénique ». En outre, il s'inscrit dans le cadre du respect d'un droit constitutionnel pour les citoyens et d'un devoir constitutionnel pour l'Etat car la Constitution malienne reconnaît le « Droit à un environnement sain ; Protection / défense de l'environnement et la promotion de la qualité de vie ».

L'intervention s'aligne sur les différentes politiques nationales du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la décentralisation et contribue en partie à l'atteinte de leurs objectifs.

La stratégie de l'intervention s'appuie sur une théorie du changement avec le postulat que l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement par les collectivités territoriales passe par :

- La création de nouvelles infrastructures de services de base en eau et en assainissement répondant à la demande des populations ;

- Le développement des capacités de gestion des services de base avec la création d'emplois et à la promotion du secteur privé local ;
- Une meilleure appropriation et gestion durable des infrastructures publiques par les usagers ;
- Un renforcement des collectivités territoriales et des services techniques en charge de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Le PEPAK renforce les capacités des collectivités territoriales de la Région de Koulikoro dans la fourniture de services publics d'eau et de l'assainissement ainsi que la lutte contre les pollutions et nuisances dans la limite des compétences dévolues à elles par les Lois et Règlements en vigueur. Ainsi sa réalisation permettra à ces collectivités de respecter les droits des citoyennes et citoyens de cette région à avoir un accès durable à une eau potable et à l'assainissement.

2.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	B

Tout projet de développement avec de nombreuses infrastructures prend toujours beaucoup de temps avant d'atteindre l'impact et les résultats escomptés : installation de l'équipe, mobilisation des équipements et prise de contact avec les partenaires, études techniques et socio-économiques, lancement et attribution des marchés de construction, démarrage effectif des travaux, ...

Le PEPAK est rentré dans sa phase de croisière depuis la fin 2021 et l'année 2022 devait être l'année de la concrétisation des différentes infrastructures et de l'atteinte de plusieurs résultats. Le contexte « politique » du Mali a quelque peu ralenti cet élan mais des résultats probants ont quand même été enregistrés.

Les modifications induites dans le projet initial avec la signature du DTFa ont eu pour effet d'augmenter le volume d'activités sans une extension conséquente du temps de réalisation.

À ce jour, les résultats n°2 et n°3 du « volet eau potable » peuvent être considérés comme atteints. En d'autres termes, la mise en place d'un service public de l'eau, inclusif, est assuré au niveau des centres bénéficiaires de système d'AEP dans le respect des fonctions des communes, des associations des usagers d'eau potable (AUEP), des opérateurs privés et des autorités de régulation.

Au niveau du résultat 1, l'ensemble des ouvrages d'approvisionnement en eau potable pourra être réceptionnés dans le courant des mois de mars et d'avril 2023. En ce qui concerne l'AEP de Nara, plusieurs problèmes techniques (diamètre de la conduite de refoulement trop faible, conduite de refoulement détériorée à certains endroits et en PVC PN10, ventouses en mauvaise état, risque de problème foncier , ...) ont été identifiés lors des études. Le PEPAK a donc décidé, en accord avec la SOMAPEP, de concentrer ses efforts sur la réhabilitation de la station de traitement, la réhabilitation de la conduite de refoulement et la réhabilitation du château d'eau. Une extension du délai de mise en œuvre du PEPAK est donc nécessaire pour pouvoir réaliser ces travaux.

Au niveau des résultats n°4, n°5 et n°6 du « volet assainissement », seul le résultat 4 peut être considéré comme atteint avec notamment, la réception provisoire de la STBV. Pour les résultats n°5 et n°6, plusieurs éléments ont été mis en place pour créer un environnement favorable pour une

gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement des boues de vidanges mais une extension de la durée d'exécution du PEPAK est nécessaire pour consolider l'intervention.

2.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Les moyens mis à la disposition du projet ont permis de recruter du personnel thématique de qualité. Le dispositif organisationnel favorisant la mutualisation des ressources humaines et des équipements sont bénéfiques et permettent de réduire les coûts des moyens généraux de l'intervention. Le mode d'exécution des activités qui privilégie la sélection à travers les marchés publics permet au projet d'avoir un meilleur rapport qualité/prix et de pouvoir choisir les meilleures alternatives économiques tout en ayant la qualité exigée.

Cependant, d'importants retards sont relevés pour les résultats n°1, n°5 et n°6.

Concernant le « volet eau potable », les raisons sont :

- L'embargo qui « a frappé » le Mali de janvier à juillet 2022 et qui a retardé l'approvisionnement de certains matériels non disponibles au Mali ;
- Des problèmes de liquidité pour une des entreprises de construction des systèmes d'AEP ;
- Le non-versement de la contribution financière du Mali.

Concernant l'assainissement, les retards concernent essentiellement les interventions visant l'amélioration de l'assainissement autonome chez les ménages de la ville de Koulikoro. Malgré les efforts réguliers de l'équipe du PEPAK depuis ces derniers mois, les indices des changements nécessaires pour rattraper ces retards tardent à être visibles.

2.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	B

Les conditions de durabilité potentielle du PEPAK sont assurées grâce à l'appropriation et au portage technique de ce Projet par les collectivités territoriales qui demeurent redevables envers les communautés ainsi que la participation responsable de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du PEPAK. Toutefois les risques et hypothèses doivent faire l'objet de traitement adaptés afin d'assurer la pérennité des investissements d'une part et la durabilité institutionnelle d'autre part.

L'intervention s'appuie sur les principes des politiques nationales et sectorielles de l'eau et de l'assainissement.

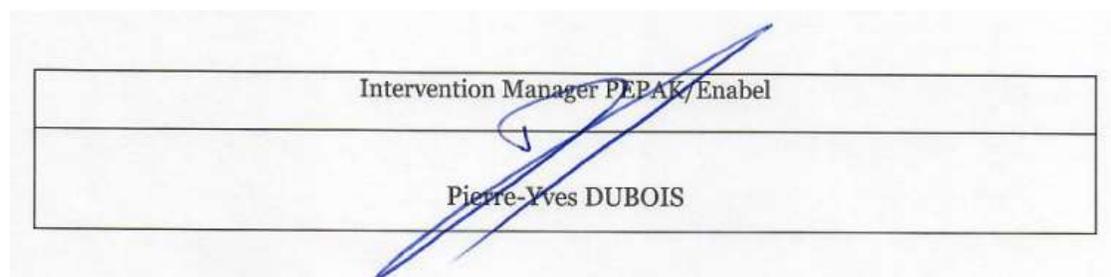
Tous les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) disposent d'un compte bancaire pour le fonds d'exploitation. Ce fonds équivaut à 80 % du montant total de la contribution des populations bénéficiaires de chaque AEP et de la commune. Les 20 % restants sont destinés au fonds de l'Eau. Mais l'existence de points d'eau gratuits (en l'occurrence les pompes à motricité humaine) peut constituer une menace pour la viabilité économique des AEP.

En ce qui concerne les latrines publiques, les contrats de délégation de gestion entre la Commune Urbaine de Koulikoro et les gestionnaires offrent une base formelle qu'il sera possible d'optimiser pour viabiliser ce service. De la même façon, le contrat de délégation de gestion de la STBV signée entre la Commune urbaine de Koulikoro et l'ANGESEM offre aussi une base formelle pour essayer de viabiliser économiquement et financièrement la station. Cependant, les défis sont importants pour les deux parties dont, entre autres, la capacité de mobilisation des fonds, la gestion rigoureuse et la capacité à intéresser tous les acteurs de la chaîne de valeur de l'assainissement.

Certaines conditions de durabilité ont donc été mises en place, mais il s'agira maintenant aux acteurs concernés de prouver que ces nouveaux services peuvent être durablement produits.

2.3.5 Conclusions

- L'intervention est pertinente et cohérente par rapport aux orientations stratégiques maliennes et belges et aux documents de politiques nationales et de stratégies en matière d'eau et d'assainissement. Il répond aussi aux besoins et attentes des populations de la Région de Koulikoro tout en étant cohérent avec le CREDD, les ODD et le programme de coopération Mali-Belgique ;
- L'intervention renforce les capacités des collectivités territoriales, les services techniques et la société civile de la Région de Koulikoro dans la fourniture de services publics d'eau et de l'assainissement ainsi que la lutte contre les pollutions et nuisances dans la limite des compétences dévolues à elles par les Lois et Règlements en vigueur. Cette approche favorise une plus grande implication et une meilleure appropriation du projet par les acteurs locaux ;
- Plusieurs retards dans la mise en œuvre des activités sont constatés ; retards qui peuvent menacer l'atteinte des objectifs. Il est primordial que la demande d'extension de la mise en œuvre du PEPAK soit acceptée afin de pouvoir finaliser le mieux possible l'ensemble des activités initiées ;
- La question de viabilité économique et financière des ouvrages en particulier de la STBV et des AEP est une préoccupation majeure. Les conditions sont théoriquement réunies pour que les ouvrages puissent fonctionner sur le long terme. Cependant, il faut veiller à ce que les différents accords de collaboration soient réalistes et réellement mis en œuvre.



3 Suivi des résultats

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

Les évènements sociopolitiques d'août 2020 et surtout de mai 2021 ont fortement perturbé la mise en œuvre du projet. En effet, la CEDEAO a pris des sanctions contre le Mali, le dimanche 9 janvier 2022, en instaurant un embargo et en fermant ses frontières. Cette décision a eu un impact sur le secteur de la construction dont les produits ne sont pas considérés comme biens de première nécessité. Les travaux de construction des 14 sites AEP/AES et de la STBV ont dû fortement ralentir et même s'arrêter pour certaines entreprises. L'embargo a également occasionné une inflation généralisée affaiblissant encore plus le tissu économique du Mali. Six mois après la levée des sanctions annoncée le dimanche 3 juillet 2022, les effets de l'embargo ne sont toujours pas résorbés. Sur les 14 sites seulement 3 ont pu être achevés dans le temps c'est-à-dire en juin 2022.

L'autre impact de la situation géopolitique est le retrait récent d'une partie des militaires du camp de la MINUSMA/EUTM de Koulikoro. Ce camp représente un potentiel important de boues de vidanges pour la STBV.

La situation géopolitique du Mali fait que certaines prestations d'experts internationaux ont dû être annulées ou reformulées. Par exemple, la formation prévue pour la brigade d'hygiène et d'assainissement à Koulikoro sur l'établissement d'une charte de conduite et d'outils de marketing et communication se réalise actuellement en ligne.

De 2012 à 2014 et malgré les nombreux efforts déployés, le taux d'accès à l'eau potable au niveau national a baissé de 68,5% en 2012 à 63,8% en 2014. Plus d'un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable.

Les investissements dans le secteur de l'eau sont en très grande majorité publics malgré une évolution du droit en matière de délégation de service public et de partenariats public privé.

Le service de l'eau est assuré en milieu urbain par le tandem Société Malienne de Patrimoine de l'eau Potable et Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable (SOMAPEP/SOMAGEP). La direction nationale de l'hydraulique (DNH) assume cette responsabilité en milieu rural.

En milieu rural, la faible densité de population rend les systèmes d'alimentation en eau potable (AEP) plus coûteux qu'en milieu urbain. Les réseaux d'AEP sont souvent très étalés tout en ne couvrant qu'une faible population, ce qui rend plus difficile l'établissement d'une rentabilité économique, gage de durabilité, avec un prix de vente de l'eau suffisamment élevé pour couvrir les coûts du service tout en restant socialement acceptable.

Pour l'assainissement, les taux d'accès sont de 35 % en milieu urbain et 14 % en milieu rural. L'assainissement y est quasi-exclusivement de type autonome (latrines vidangeables ou non, WC et fosses septiques, etc.), dont le bon fonctionnement nécessite divers services : construction des installations sanitaires chez les utilisateurs et le cas échéant – pour les installations nécessitant une vidange des boues fécales produites - la gestion et valorisation des boues de vidange. L'assainissement de type collectif, c'est-à-dire avec réseau d'assainissement collectant et transportant les eaux usées vers une station de traitement, n'est quasiment pas existant au Mali. Les filières d'assainissement

(autonome ou collectif ; en milieu urbain ou rural) souffrent d'insuffisances majeures au niveau des différents maillons qui les composent ainsi qu'au niveau des infrastructures, comme les stations de traitement et de valorisation des déchets solides et liquides. La majorité des ordures et des boues collectées sont trop souvent abandonnées dans des dépôts anarchiques, dans les caniveaux à ciel ouvert ou dans les cours d'eau. Charriés par les eaux de pluie, ces déchets finissent dans le fleuve Niger dont le niveau de pollution est très critique.

En milieu rural, compte tenu du faible accès à l'assainissement, la défécation à l'air libre n'est pas encore éradiquée. La plupart des infrastructures d'assainissement existantes souffrent d'un manque d'entretien, mais parfois aussi de défauts de conception et d'exécution. Le comportement des populations, le manque de données fiables, l'insuffisance du financement et le cadre institutionnel aux responsabilités floues contribuent à accentuer les difficultés du secteur.

Les capacités d'investissement du secteur privé en matière d'assainissement sont quasi inexistantes. Elles reflètent la faible demande actuelle des usagers pour des assainissements.

Depuis la promulgation le 12 avril 1995 du code des collectivités territoriales, le Mali a progressivement précisé le contenu de leurs attributions en matière d'eau et d'assainissement. La loi N°2017-051 du 02 octobre 2017, art. 22, 3d et 3g et la loi N°2017-052 du 02 octobre 2017, art. 3 réaffirment la responsabilité des collectivités territoriales dans la création et la gestion des équipements collectifs d'intérêt communal dans plusieurs domaines dont, entre autres, l'hygiène publique, l'assainissement et l'eau. Ces lois font des collectivités territoriales le premier maillon du développement économique, social et culturel des populations maliennes.

L'ambition du Gouvernement Malien est de développer le capital humain du Mali en assurant un accès universel de qualité aux services sociaux de base dont font partie l'alimentation en eau potable, l'hygiène et l'assainissement à l'horizon 2030 (Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable - CREDD 2019-2023 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Au rythme de croissance moyenne de 3,6 % par an, la population malienne doublera en moins de 20 ans avec des conséquences importantes pour la demande en services sociaux de base. L'accès de tous à des services sociaux de base sera une condition essentielle à la consolidation de la paix.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Pour rappel, le PEPAK avait signé en 2020 et en 2021 six accords de partenariat basés sur un dialogue transparent et une implication effective des parties prenantes pour la mise en œuvre efficace, efficiente et durable des activités de l'intervention avec les structures suivantes : le Conseil Régional de Koulikoro (CRK), la Commune Urbaine de Koulikoro (CUK), la Direction Régionale de l'Hydraulique (DRH), la Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DRACPN), la SOMAPEP (clarifier les rôles et les responsabilités dans la coordination, l'exécution et l'appui technique du projet de réhabilitation et d'extension du système d'alimentation en eau potable de la ville de Nara) et enfin avec l'ANGESEM qui a pour objet la mise en place d'un cadre de collaboration afin d'apporter un appui technique, organisationnel et institutionnel à la Commune urbaine de Koulikoro et au PEPAK, pour la mise en œuvre de la chaîne d'assainissement liquide au niveau de la ville de Koulikoro.

En outre, le PEPAK a poursuivi la mobilisation de l'expertise du bureau d'études belge (ALMADIUS) via un contrat-cadre pour continuer à appuyer techniquement le PEPAK pour le suivi des travaux de construction de la station de traitement des boues de vidanges (STBV) à Koulikoro.

De plus, un accord spécifique de coopération a été signé avec la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), structure intercommunale belge, qui a pour objet d'apporter un appui technique, organisationnel et institutionnel à la Commune Urbaine de Koulikoro et au PEPAK pour assurer une gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement collectif des boues de vidange dans le respect de la maîtrise d'ouvrage local et du rôle des parties prenantes intéressées et des autorités de régulation.

Une mission a d'ailleurs été effectuée en janvier 2022 ; mission d'appui au PEPAK et à la commune urbaine de Koulikoro pour la préparation/rédaction de la convention de délégation de gestion de la STBV avec l'ANGESEM. Depuis septembre 2022, la SPGE appuie à distance (pour des questions de sécurité) le projet pour le volet « communications » de la Brigade d'Hygiène et d'Assainissement et pour l'organisation de la cérémonie d'inauguration de la STBV.

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

Le PEPAK a tenu un comité de pilotage le 16 février 2022 pour examiner et valider le rapport de résultats 2021 et la planification opérationnelle et financière 2022.

Le 18 novembre 2022 une session extraordinaire tournante a été organisée avec un unique point : accord de principe pour l'extension de la durée de mise en œuvre du PEPAK.

Le PEPAK a aussi organisé deux CTS pour apprécier l'état d'avancement des activités de l'intervention réalisées en avril et en décembre 2022.

La mission de terrain de la revue à mi-parcours du PEPAK s'est déroulée du 21 novembre au 3 décembre 2022 ; le rapport final est attendu pour le début de 2023.

3.2 Performance de l'Outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations de la ville de Koulikoro et des centres ruraux et semi-urbains de la région sont améliorés durablement.					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Taux d'accès (H/F) à l'eau potable des populations dans les 17 centres ruraux et semi-urbains ciblés par le projet	57 %	57 %	71 %	60 %	100 %
Taux de satisfaction des populations (H/F) des 17 centres ruraux et semi-urbains par rapport à l'accès à l'eau potable	49 %	49 %	69 %	57 %	80 %
Taux de satisfaction des populations (H/F) de la ville de Koulikoro par rapport à l'assainissement liquide.	ND	ND	ND	ND	70 %

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Au stade actuel de mise en œuvre du PEPAK, les progrès réalisés par rapport à l'atteinte de l'outcome sont mesurables pour deux des trois indicateurs.

50% des infrastructures hydrauliques prévues sur le budget du PEPAK ont été réceptionnées provisoirement dans sept centres AEP/AES et fonctionnent à la satisfaction des populations bénéficiaires. 58 bornes fontaines ont été construites pour une population concernée par ces sept centres AEP/AES qui s'élève à 21.978 (11.291 femmes et 10.687 hommes).

Le PEPAK a décidé (validé par le COPIL de février 2022) de réaliser sur le budget du PEPAK les 3 Adductions d'Eau Potable (AEP) supplémentaires initialement prévues sur le budget de la contribution malienne. Après la phase d'études, le PEPAK s'est rendu compte que le budget disponible était suffisant pour réaliser 4 AEP supplémentaires (ce qui porte à 18 le nombre de centres ruraux et semi-urbain concerné par le résultat 1).

L'ONG en charge de l'intermédiation sociale a effectué l'étude CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) dans les 4 nouveaux centres AEP afin d'avoir une vue globale sur les 18 AEP.

Cette étude a permis d'actualiser les valeurs de base des deux premiers indicateurs de l'outcome (taux d'accès à l'eau potable et taux de satisfaction des populations par rapport à l'accès à l'eau potable).

Etant donné que la STBV a été réceptionné seulement en décembre 2022, il n'a pas encore été possible d'observer des progrès sur la satisfaction des populations de Koulikoro par rapport à l'assainissement liquide.

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : La desserte en eau potable est améliorée durablement au niveau de 17 centres ruraux et semi-urbains et la ville de Nara

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre d'AEP / AES fonctionnelles	0	0	7	14	17
Nombre de pompes doseuses fonctionnelles	0	0	7	14	17
Nombre de test de potabilité effectué par centre et par semestre	0	0	0	0	1
Taux de couverture des besoins en eau potable des habitants de la ville de Nara	40 %	40 %	40 %	40 %	75 %

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Réalisation études techniques, socio-économique et suivi travaux AEP		X		
2. Travaux de sécurisation de la ressource (forage)		X		
3. Réalisation des adductions d'eau potable			X	
4. Réalisation système AEP Nara				X
5. Travaux réalisation des forages PMH et AES		X		
6. Travaux d'extension de réseau de Koulikoro		X		

Lors du COPIL de février 2022, plusieurs décisions ont été prises et plusieurs activités sont venues se greffer au résultat 1 :

- Prise en charge par le budget du PEPAK des Adductions d'Eau Potable (AEP) supplémentaires initialement prévues sur le budget de la contribution malienne ;
- Réalisation de forages équipés de PMH et AES pour couvrir certains hameaux non couverts par les AEP ;
- Réalisation d'extension du réseau d'approvisionnement en eau de la ville de Koulikoro pour les latrines communautaires.

Excepté la réalisation du système AEP de la ville de Nara, toutes les activités ont réellement démarré et la probabilité d'atteindre les livrables attendus à la fin de la mise en œuvre du PEPAK est grande.

Pour rappel l'intervention du PEPAK devait mettre la priorité sur les forages, le traitement et l'extension du réseau dans le centre-ville de Nara pour que la majorité de la population puisse s'approvisionner en eau potable. 4 forages positifs ont été réalisés par le PEPAK portant le nombre total de forages de la zone de captage à 9. Durant les études (APS et APD) nous nous sommes rendus compte que la conduite de refoulement n'avait pas une capacité suffisante (diamètre trop faible) pour absorber l'eau produite par les 9 forages ; il aurait fallu remplacer la conduite de refoulement ce qui nécessitait un budget de l'ordre de 2.000.000 euros qui ne pouvait, par conséquent, pas être pris en charge par le PEPAK.

Le PEPAK a donc décidé de concentrer ses efforts sur la réhabilitation de la station de traitement (clôture de protection, construction d'un nouveau bâtiment d'exploitation avec système de traitement, réhabilitation des logements, installation d'un champ solaire, ...), la réhabilitation de la conduite de refoulement (équipement de système de ventouse et de vidange, bornage, ...) et la réhabilitation du château d'eau (clôture de protection, système de trop plein, peinture, réhabilitation du bâtiment d'exploitation,...).

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

En 2022, les activités suivantes ont été menées avec implication des élus locaux et des services techniques déconcentrés :

- 7 AEPs réceptionnées provisoirement et qui desservent 21.978 habitants (11.291 femmes et 10.687 hommes) ;
- 11 AEPs en cours de réalisation et dont la fin des travaux est attendue pour mars/avril 2023 (ces 11 AEPs desserviront 39.979 habitants) ;
- 4 forages positifs réceptionnés à Nara avec l'implication des services techniques, la mairie et la SOMAPEP ;
- CSCH en cours de finalisation pour la réhabilitation de l'AEP de Nara ;
- 2 AES, 4 forages équipés de PMH et 1 forage pour la STBV sont en cours de réalisation et dont la fin des travaux est attendue pour mars/avril 2023 ;
- Suivi-contrôle de l'ensemble des travaux en cours par différents bureaux d'études ;
- Branchement des latrines de la ville de Koulikoro sur le réseau de la SOMAGEP en cours ;
- Nombreuses visites de terrain effectuées : CRK, Communes partenaires, DRH/SLH et PEPAK.

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Une gestion durable, inclusive et pérenne du service public de l'eau potable pour les populations des centres bénéficiaires de système d'AEP est assurée (dans le respect des fonctions des communes, des AUEP, des opérateurs privés et des autorités de régulation).

Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Existence de cadre de concertation périodique fonctionnel entre les acteurs/partenaires au niveau cercle pour les communes d'intervention	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Nombre d'AUEP d'AEP/AES fonctionnelles	0	0	18	14	17
Nombre de contrats de délégation de service public de l'eau signé entre la commune et les autres acteurs de l'eau	0	0	9	14	17
Taux de représentativité des femmes au sein des instances de prises de décisions au niveau des organes de gestion (AUEP) au niveau des AEP/AES	0	38%	30%	30%	30%

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Mesures d'accompagnement IEC pour les communes bénéficiaires d'une nouvelle AEP		X		
2. Mise en place d'une base de données pour les investissements hydrauliques		X		

Le PEPAK a décidé (en accord avec le COPIL) d'appuyer les communes d'intervention pour la mise en place d'un « système de suivi-évaluation » des ouvrages hydrauliques en vue de permettre aux communes de disposer à tout moment des informations utiles et nécessaires pour la prise de décision et pour la gestion durable des infrastructures hydrauliques.

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

En 2022, les activités suivantes ont été menées :

- La signature d'un avenant avec l'ONG en charge de l'intermédiation sociale pour la prise en charge des 4 AEPs supplémentaires ;

- L'organisation de 13 cadres de concertation entre les acteurs/partenaires pour les communes d'intervention ;
- La mobilisation à hauteur de 88 % de la contribution financière des 18 centres AEP ;
- 12 conventions de délégation de gestions des AEP/AES ont été signées par les deux parties (commune/intercommunalité et centre) – certaines conventions attendent encore le visa des préfets des cercles d'appartenance des centres ;
- L'ensemble des AUEP et les collectivités ont été formées sur le mode de gestion inclusive et durable des ouvrages hydrauliques et sur le fonctionnement du STEFI – pour les AEP réceptionnées une mise en relation des AUEP avec le STEFI a été établie ;
- L'ONG en charge de l'intermédiation sociale a effectué l'étude CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) dans les 4 nouveaux centres AEP afin d'avoir une vue globale sur les 18 AEP ;
- La mise en place du baromètre de satisfaction des populations des centres AEP par rapport à la gestion du service public d'eau potable est effective. Pour ce faire, une base de données a été mise en place afin de suivre et d'évaluer de manière périodique le niveau de satisfaction des populations par centre et par borne fontaine vis-à-vis de la gestion du service public d'eau potable ;
- La mise en place d'une base de données pour les investissements hydrauliques : recrutement d'un bureau d'études pour accompagner les communes d'intervention pour la conception et l'opérationnalisation d'une base de données sur les ouvrages (KoBoToolbox), atelier de validation du questionnaire servant à collecter les données sur le terrain, équipement des communes avec des tablettes, formation pratique des agents des communes sur la collecte des données mobiles sur le terrain, l'exportation des données et le traitement et l'analyse des données collectées – un suivi et un accompagnement personnalisé des communes sur la collecte, le traitement et l'analyse des données est prévu pour une durée de 8 mois.

3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées pour les populations des 17 centres ruraux et semi-urbains grâce à la mise en place de latrines communautaires fonctionnelles.					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre d'usagers des latrines mises en place par le PEPAK sensibilisés sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène/d'assainissement.	0	3150	3150	3150	3825
Nombre de latrines communautaires réalisées par le PEPAK fonctionnelles dans les 17 centres bénéficiaires d'AEP/AES prenant en compte le genre	0	84	84	84	102

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Réalisation de latrines communautaires (bloc 3 portes) liées aux centres AEP (travaux)		X		

3.5.3 Analyse des progrès réalisé

En 2022, les activités suivantes ont été menées :

- 12 latrines communautaires sur les 14 construites en 2021 ont réceptionnées définitivement au niveau des centres bénéficiaires d'AEP ;
- 4 nouvelles latrines communautaires sont en cours de construction dans les 4 nouveaux centres AEP/AES ;
- 9.630 personnes ont été sensibilisées (7.130 hommes et 2.500 femmes) sur les thématiques suivants : utilisation et entretien des latrines publiques, lavage des mains à l'eau et au savon, hygiène de l'eau, lien entre maladies et manque d'hygiène et gestion des eaux usées ;
- Suivi de la mise en œuvre des 14 contrats de délégation signés entre les maires et les délégataires (association de santé communautaire, comité de gestion scolaire, mairie ou délégataire privé).

L'ONG en charge de l'intermédiation sociale continuera en 2023 à sensibiliser les usagers sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Des infrastructures collectives de gestion des excréta et gadoues sont mises en place par la Commune Urbaine de Koulikoro en cohérence avec son PDSEC.					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de latrines communautaires réalisées par PEPAK fonctionnelles dans la ville de Koulikoro prenant en compte le genre	0	24	128	128	128
Nombre de station de boue de vidange répondant aux normes environnementales et sanitaires	0	0	1	1	1

En 2021, les travaux de réalisation des latrines communautaires au niveau de 16 sites dans la ville de Koulikoro avaient été réceptionnés mais seulement 3 sites avaient été mis en exploitation. En 2022, l'ensembles des sites a été mis en exploitation (16 x 8 = 128 cabines dont 64 pour les femmes et 64 pour les hommes).

La station de traitement des boues de vidange a été réceptionnée provisoirement le 28 décembre 2022 et sa mise en fonctionnement se fera durant le 1^{er} trimestre de 2023.

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Réalisation des études techniques		X		
2. Construction de la STBV (accès, sécurisation site, station STBV, fourniture équipement)			X	
3. Suivi des travaux de la STBV par l'UGP et la mairie			X	
4. Construction de 16 latrines communautaires dans la ville de Koulikoro		X		

Les sept mois de sanctions imposées au Mali par la CEDEAO ont fortement perturbé la construction de la station de traitement des boues de vidange (STBV), toutefois rigoureusement planifiée et—jusqu'en janvier 2022—ponctuellement exécutée.

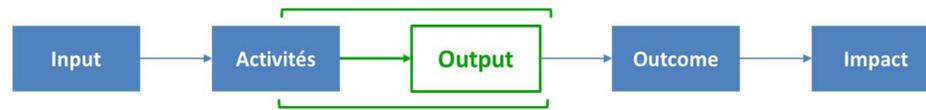
Des retards dans l'arrivée de matériaux essentiels ont arrêté la construction qui n'a pu être reprise qu'après les pluies (octobre 2022) ; la saison des pluies s'étant enchaînée aux sanctions.

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Au cours de cette période de rapportage, les activités suivantes ont été menées :

- Finalisation des travaux de construction de la STBV - la STBV a été réceptionnée le 28 décembre 2022 ;
- Deux missions d'appui technique réalisées par le bureau ALMADIUS ;
- Surveillance et suivi/contrôle des travaux de la STBV par le bureau de contrôle et l'équipe PEPAK ;
- Réalisation d'un forage à proximité de la STBV – ce forage sera équipé en 2023 ;
- Mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Social : plantation d'arbres à proximité de la STBV (zone tampon) ;
- Réception définitive des travaux des 16 latrines publiques ;
- Lancement d'un marché de fournitures pour l'équipement de la STBV : tracteur avec remorques, outillages divers et variés, conteneurs pour l'évacuation des déchets solides,

3.7 Performance de l'output 5



3.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Une gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement collectif des boues de vidange de la Commune Urbaine de Koulikoro est assurée dans le respect de la maîtrise d'ouvrage locale, du rôle des usagers et autorités de régulation.					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Fonctionnalité de la brigade d'hygiène et d'assainissement communal	NON	NON	OUI	NON	OUI
Nombre de convention signées entre le maître d'ouvrage et les autres prestataires	0	0	12	4	4
Volume (m ³) de boue traitée par semestre	0	0	0	0	7500
Volume (m ³) de boues traitées par la STBV et valorisées par semestre	0	0	0	0	100
Existence d'un cadre de concertation entre les acteurs d'assainissement liquide fonctionnel sous la responsabilité de la Mairie	NON	NON	OUI	OUI	OUI
Fonctionnalité du système de contrôle de la qualité des boues acceptées à la STBV et des boues traitées	NON	NON	NON	NON	OUI

3.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Appui à la maîtrise d'ouvrage locale d'infrastructures d'assainissement public		X		
2. Appui à la contractualisation des relations avec les usagers d'assainissement et autorités de régulation pour une gestion durable et inclusive des ouvrages d'assainissement		X		
3. Renforcement des capacités organisationnelles des services locaux d'eau, hygiène et assainissement de la ville de Koulikoro /Mise en œuvre du PSA		X		
4. Elaboration d'une approche intégrée de la gouvernance en matière d'assainissement/Mise en œuvre du PSA			X	
5. Contrôle qualité et appui conseil à la filière de traitement et à la valorisation des sous-produits			X	

3.7.3 Analyse des progrès réalisés

Au cours de cette période de rapportage, les activités suivantes ont été menées :

- Signature de contrats de délégation entre la CUK et les gestionnaires de latrines communautaires ;
- Formation des gestionnaires des latrines publiques de la commune urbaine de Koulikoro sur les procédures de gestion des latrines publiques (administrative, technique et financière), accueil « client », respect du genre, hygiène, entretien des infrastructures, amélioration de l'environnement ;
- La Brigade d'Hygiène et d'Assainissement est fonctionnelle : sorties hebdomadaires de suivi-contrôle dans les différents quartiers, convocations pour des mauvais comportements (écoulements/rejets d'eaux usées, fosses septiques non conformes, obstruction des caniveaux, occupation anarchique de la voie publique, ...), mobilisations de revenus (redevances et amendes), ...
- Nombreuses activités de renforcement des capacités de la « Brigade d'Hygiène et d'Assainissement » de la ville de Koulikoro : diagnostic des capacités organisationnelles et individuelles, analyse des forces et des faiblesses, plan de renforcement des capacités, fourniture en équipements (6 motos, matériels informatiques, aménagement et équipement du bureau, ...), formations diverses et variées (notions et techniques de communication, utilisation de KoBoToolbox, ...), mise en place d'un système de suivi évaluation, ...
- Mise en place de la « communication » de la Brigade d'Hygiène et d'Assainissement avec l'appui de la SPGE : vision, missions, valeurs, organigramme fonctionnel, plan de communication, code de bonne conduite, ...
- Mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs de l'assainissement liquide sous la responsabilité de la commune urbaine de Koulikoro avec deux réunions tenues en 2022 ;
- Appui de la SPGE et du PEPAK pour la signature d'une convention de délégation de la gestion de la STBV entre l'ANGESEM et la commune urbaine de Koulikoro.

3.8 Performance de l'output 6



3.8.1 Progrès des indicateurs

Output 6 : Une filière d'assainissement des déchets liquides, structurée et renforcée, facilite la collecte, le transport, l'évacuation et la valorisation des boues de vidange de la ville de Koulikoro.					
Indicateurs/marqueurs de progrès	Valeur de base	Valeur année précédente	Valeur année rapportage	Cible année rapport	Cible finale
Nombre de latrines familiales modernes réalisées par le PEPAK fonctionnelles	0	0	0	0	800
Nombre de ménages ayant accès à un Réseau d'Egout à Faible Diamètre (REFAID) réalisé par le PEPAK	0	0	0	0	150
Pourcentage de ménages utilisant des latrines traditionnelles	90,5 %	90,5 %	90,5 %	90,5 %	75 %
Taux de satisfaction des participants aux séances de formations organisées au profit des acteurs directs de la chaîne d'assainissement liquide	0	0	0	0	75 %

Au cours de cette période de rapportage, on constate qu'aucun indicateur n'a évolué sur cet output.

3.8.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des principales activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
1. Promouvoir des ouvrages et technologies d'assainissement individuel au niveau des quartiers insalubres de la ville de Koulikoro			X	
2. Assurer l'Information, l'Education et la Communication pour un changement de comportement			X	
3. Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs privés de la chaîne d'assainissement liquide			X	

Pour rappel, une convention de subsides pour la mise en œuvre de ce résultat a été signée avec Action Contre la Faim Espagne fin 2021 pour un démarrage des activités en 2022.

A ce jour seule une partie des activités d'IEC ont pu être menées. Les deux autres activités dépendent d'une étude de faisabilité qu'ACF peine à produire depuis septembre 2022 en raison de sous-traitants présentant des déficits de compétences.

L'étude n'est pas encore validée par Enabel et il en résulte que toutes les autres activités qui dépendent des résultats de cette étude n'ont toujours pas pu commencer.

La résiliation de la convention de subsides semble être la seule option car on observe un vrai déficit en termes de qualité de prestations et d'expertise de l'équipe d'ACF dans la mise en place d'une filière d'assainissement liquide.

3.8.3 Analyse des progrès réalisés

Au cours de cette période de rapportage, les activités suivantes ont été menées :

- Organisation conjointement avec la CUK et le PEPAK d'un atelier de lancement des activités ;
- Tenue d'assemblées communautaires dans l'ensemble des quartiers de la ville de Koulikoro
- Réalisation de l'enquête CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) initiale ;
- Analyse des barrières à l'adoption des bonnes pratiques (méthodologie RANAS) ;
- Redynamisation des Comités de Développement de Quartier (CDQ) avec plusieurs séances de formation : leadership associatif, techniques de communication interpersonnelle, gestion des déchets liquides, lavage des mains au savon, utilisation et entretien des latrines, ...
- Réalisation d'une étude détaillée de faisabilité technique et financières des ouvrages d'assainissement individuel et semi-collectif – cette étude n'est à ce jour toujours pas validée par le PEPAK ;
- Réalisation d'un diagnostic technique et organisationnel des acteurs directs de la gestion des déchets liquides dans la ville de Koulikoro – ce diagnostic prend assez peu en compte le secteur informel qui joue un grand rôle notamment dans la vidange des latrines individuelles ;
- La réalisation de journées d'actions collectives d'assainissement dans les 11 quartiers de la commune urbaine de Koulikoro.

4 Suivi budgétaire

En 2022, le taux d'exécution budgétaire est de 73,15 % par rapport à la planification financière réalisée au début de 2022.

L'écart enregistré par rapport aux prévisions est lié aux éléments suivants :

- Retard au niveau d'une partie des travaux d'adduction en eau potable conséquences de l'embargo qui a frappé le Mali de janvier à juillet et les difficultés financières d'une des entreprises (résultat 1) ;
- Non-paiement de la deuxième tranche d'ACF (résultat 6) ;
- Retard dans la réception de la STBV dû à l'embargo (une partie du matériel est resté au port de Dakar pendant plus de 6 mois) qui a eu un impact sur les activités liées au résultat 5.

5 Risques et problèmes

Risques	Probabilité	Impact	Niveau	Mesures d'atténuation
Risques opérationnels				
Retard dans les travaux de réalisation des AEP	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Application des pénalités de retard prévues dans les contrats • Suivi régulier sur le terrain par les équipes du PEPAK et des partenaires
Non acceptation des sous-produits de la STBV	Faible	Faible	Faible	<ul style="list-style-type: none"> • Tests préalables via des pilotes • Possibilité de valorisation en mélangeant avec d'autres sous-produits • Contrôle de qualité
Coût du service de vidange jugé trop élevé par les ménages	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population aux bénéfices de l'assainissement • "Business model" élaboré et révision de certains éléments du système de taxation communale • Proposition d'un mécanisme de solidarité pour les ménages vulnérables
Retard dans les travaux de réhabilitation/extension de l'AEP de Nara	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Implication effective de la SOMAPEP dans le suivi des travaux • Allotissement au niveau des travaux
Dimensionnement de la STBV plus en adéquation	Moyen	Faible	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données des producteurs de boues de vidange

Risques	Probabilité	Impact	Niveau	Mesures d'atténuation
avec la production de boues à Koulikoro				<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et comptage régulier des camions de vidange
Disponibilité d'espaces au niveau des propriétés privées (ménages) pour la réalisation des ouvrages d'assainissement des déchets liquides	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions techniques adaptées au contexte locale • Mise en place de latrines "partagées" au niveau des parcelles • Sensibilisation de la population
Risques de développement				
Situation sécuritaire instable au niveau de la région de Koulikoro qui pourrait engendrer des conséquences sur la réalisation et la gestion durable d'infrastructures d'eau potable	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures de prudence et des règles de sécurité et adaptation des mesures de sécurité si nécessaire • Relation continue avec les autorités des zones concernées
Prolongation de la crise sanitaire liée au Covid-19	Faible	Faible	Faible	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les mesures barrières pour la lutte contre le Covid-19
Un faible fonctionnement et portage technique des services locaux (voirie, assainissement) de la commune urbaine de Koulikoro peut compromettre la durabilité des investissements (latrines, STBV)	Faible	Faible	Faible	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des services locaux • Equipement, formation et suivi régulier et dans la durée de la Brigade d'Hygiène et d'Assainissement
Détournement de fonds au niveau des structures de gestion des systèmes d'AEP (AUEP) peut compromettre la pérennité des systèmes d'AEP (amortissement, entretien et réparation)	Faible	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle et suivi des opérateurs (le STEFI) • Transparence au sein des AUEP (Assemblées générales/redevabilité) • Continuité de l'ingénierie sociale
Non possibilité d'atteindre la couverture en eau potable à 100 % au niveau des sites AEP	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de forages PMH, ou AES au niveau des hameaux non couverts par l'AEP
Pas d'amélioration suffisante du cadre de vie des habitants de Koulikoro si l'on ne « cible » que les eaux usées et que l'on ne trouve pas des solutions pour les	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation de la population aux bénéfices de l'assainissement

Risques	Probabilité	Impact	Niveau	Mesures d'atténuation
eaux pluviales et les déchets solides				<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration active avec la commune urbaine de Koulikoro et les acteurs privés • Mise en place d'action « pilote »
Interférence des élus locaux dans les actions répressives de la Brigade	Moyen	Moyen	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des élus locaux
Les travaux qui seront effectués au niveau de l'AEP de Nara ne vont pas permettre d'augmenter significativement le nombre de bénéficiaires	Haut	Moyen	Haut	<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à échanger sur la mobilisation de la contrepartie malienne • Analyse détaillée de l'impact des travaux sur le volume d'eau à disposition des populations

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Les trois autres interventions du portefeuille bilatérale se sont terminées en juin 2022 et le PEPAK reste donc « orphelin » à Koulikoro. Le PEPAK profite néanmoins des acquis des autres interventions au profit des Collectivités Territoriales et les services techniques déconcentrés de l'état.

Le PEPAK étudie actuellement les possibilités de collaboration et de synergies avec le Projet Thématique Climat Sahel au Mali et qui vient de démarrer.

6.2 Avec les projets pour tiers

En 2022, aucune activité n'a été mise en œuvre pour tiers ayant une ou des synergies avec l'intervention.

6.3 Autres synergies et complémentarités

En 2022, une présentation du « volet assainissement » du PEPAK lors de la dernière réunion du Groupe de Dialogue Eau & Assainissement a été faite.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

La vision de la politique environnementale du Mali est de faire de l'économie verte et résiliente aux changements climatiques une priorité, au travers des interventions portant sur la foresterie, l'agriculture intelligente, les énergies renouvelables, les ressources en eau et les ressources pastorales.

Dans ce cadre, le PEPAK et ses partenaires clés de mise en œuvre du projet veillent au respect strict des recommandations de la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) pour les AEP et de l'Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour la STBV et au suivi rigoureux du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) tout en promouvant

- Une gestion concertée des ressources entre usagers ;
- Un renforcement des capacités dans le domaine du changement climatique ;
- Une répartition rationnelle des points d'eau pour réduire la surexploitation de la ressource et le surpâturage autour des points d'eau ;
- Une réduction de mauvaises pratiques en assainissement en vue d'améliorer la gestion des eaux usées, vectrices de maladies hydriques ;
- L'emploi prioritaire de l'énergie solaire pour les adductions d'eau ;
- Le traitement des boues de vidange en vue de la production d'engrais naturels ;
- L'utilisation des matériaux locaux.

L'installation de panneaux photovoltaïques pour les besoins en électricité des AEP est un exemple d'opportunité environnementale car le Mali a un fort taux d'ensoleillement. Cela qui permet de réduire la dépendance aux énergies fossiles (carburant) pour la production de l'eau.

La construction de latrines communautaires pour les « pêcheurs de sable » à Koulikoro a entraîné une diminution de la défécation à l'air libre et ceci devrait avoir un impact non négligeable sur l'environnement et sur la pollution du fleuve Niger.

7.2 Genre

Le Genre est une thématique transversale qui fait l'objet d'une attention particulière dans la mise en œuvre de toutes les activités du PEPAK.

Une analyse de l'impact de l'intervention sur les femmes a été produite. Cette analyse montre que le projet n'est pas dans une perspective de changement des rôles mais de soulager les femmes dans leurs rôles actuels.

Les latrines communautaires réalisées dans les centres AEP et dans la ville de Koulikoro ont pris en compte le genre et ce notamment en séparant les latrines réservées aux femmes de celles réservées aux hommes. Cette séparation est bien visible par l'ajout de pictogramme « genre » au niveau des blocs et aussi de chaque cabine.

Pour toutes ses activités, le PEPAK essaie au maximum de se pencher sur la promotion de la participation et de l'implication des femmes aux prises de décisions communautaires avec la mise en

œuvre d'actions ayant pour objectif la réduction des écarts de pouvoirs de décision pour la gestion des ouvrages d'eau potable et d'assainissement.

Par ailleurs, la représentativité des femmes dans les structures de gestion d'AES/AEP (renforcement du rôle social des femmes) est une réalité.

7.3 Digitalisation

Pour qu'une meilleure gestion inclusive et pérenne du service public de l'eau soit assurée au niveau des centres bénéficiaires de système d'AEP, dans le respect des fonctions des communes, des Associations d'Usagers d'Eau Potable (AUEP,) des opérateurs privés et des autorités de régulation », le PEPAK a prévu d'appuyer les communes d'intervention pour la mise en place d'un « système de suivi-évaluation efficace et durable » des ouvrages hydrauliques en vue de leur permettre de disposer à tout moment des informations utiles et nécessaires pour la prise de décision et pour la gestion durable des infrastructures hydrauliques.

Les 15 communes partenaires de PEPAK ont été ainsi dotées de 15 tablettes pour la collecte de données mobile et un questionnaire a déjà été élaboré et validé en collaboration avec les collectivités et les services techniques pour leur faciliter le suivi. Toutes les 15 communes disposent désormais de compétences pour collecter les informations sur le terrain, via KoboCollect et d'établir un rapport d'analyse sommaire des données collectées.

Cette nouvelle technique de récolte d'information sur les infrastructures hydrauliques nous permettra non seulement de disposer des informations utiles à tout moment sur les infrastructures hydrauliques, mais aussi d'avoir une base de données à jour, laissa entendre un participant.

Une Recherche-Action pour le développement d'un outil cartographique de prise de décision pour la Commune Urbaine de Koulikoro pour la mise en œuvre du Plan Stratégique d'Assainissement (PSA) a été développée avec pour objectif de disposer de données fiables sur les sites de décharge des déchets solides et des boues de vidange, sur les points de déversement des eaux pluviales et des eaux usées dans le fleuve Niger, sur le réseau des collecteurs/caniveaux construits et naturels de drainage des eaux usées et des eaux pluviales et sur le réseau d'accessibilité des habitations (chemin, pistes, routes, ...).

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan opérationnel de la Brigade d'hygiène et d'assainissement (BHA) dans la commune urbaine de Koulikoro, un système de base de données digitalisé (via KoboCollect) a été mise en place pour suivre et contrôler la gestion des déchets et nuisances, des latrines communautaires, des plaintes et de la STBV.

Une étude pour la mise en place d'une base de données sur les latrines communautaires existantes à Koulikoro a aussi été mise en œuvre avec pour objectif de :

- Répertorier et géolocaliser les latrines communautaires existant dans la ville de Koulikoro ;
- Déterminer les caractéristiques de chacune des latrines communautaires ;
- Etablir une cartographie des latrines communautaires existant dans la ville de Koulikoro ;
- Améliorer les connaissances sur la gestion des boues de vidange des latrines communautaires dans l'ensemble de la ville de Koulikoro ;

- Déterminer le prix moyen d'évacuation des boues de vidange par latrine communautaire pour l'ensemble de la ville de Koulikoro ;
- Répertorier et géolocaliser les acteurs de la filière d'assainissement collectif pour l'ensemble de la ville de Koulikoro ;
- Déterminer le degré de satisfaction des acteurs sur les services de vidange ;
- Déterminer la perception des acteurs sur la gestion et l'entretien des latrines communautaires.

7.4 Droits Humains, Emplois décents

Les droits de l'homme ont été pris en compte dans la conception de l'intervention en ce sens qu'ils constituent un des fondements de l'approche de l'intervention. Les principes de non-discrimination et d'équité, d'accès à l'information, de participation inclusive, de redevabilité et de responsabilité des autorités publiques ont été mentionnés.

Le PEPAK a enregistré la création d'emplois sur le terrain via les bureaux d'études, les entreprises mobilisés pour les travaux de construction des latrines communautaires, des adductions d'eau potable et de la station de traitement des boues de vidanges et plusieurs prestataires de services.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre total d'emplois créés en 2022 par type de prestataires et par activité :

Activités	BET	Entreprises	Total
Construction des AEP	15	100	115
Construction de la STBV	2	100	102
ONG en charge de l'ingénierie sociale du volet « eau potable »	9	-	9
ONG en charge de la mise en œuvre du résultat 6	14	-	14
Autres prestataires (Bureau d'études, entreprises, GIE, ...)	15	15	30
Total	55	215	270

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Les succès enregistrés au cours de la période de rapportage sont :

- L'implication continue des membres du Comité Technique et de Suivi (CTS) dans le suivi et la mise en œuvre des activités de l'intervention PEPAK créant une dynamique favorable au portage institutionnel du projet ;
- Le fait qu'en conformité avec la politique de décentralisation, l'intervention ne se substitue pas aux autorités locales et administratives mais les accompagne véritablement pour renforcer leurs rôles. Cela participe à une meilleure appropriation des résultats du projet par les collectivités territoriales et les populations qui sont les bénéficiaires finaux ;
- La signature d'une convention de délégation de gestion de la STBV entre l'ANGESEM et la Commune Urbaine de Koulikoro ;
- La signature de neuf contrats d'affermage entre les communes et les AUEP avec l'appui et l'accompagnement de la DRH et des collectivités ;
- La mise en place et l'opérationnalisation de la Brigade d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune Urbaine de Koulikoro ;
- La mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs de l'assainissement liquide sous la responsabilité de la commune urbaine de Koulikoro ;
- La réception provisoire de sept AEP composée de 58 bornes fontaines pour une population concernée qui s'élève à 21.978 (11.291 femmes et 10.687 hommes) ;
- La réception définitive de 28 latrines (16 latrines composées de 2 blocs de 4 cabines dans la ville de Koulikoro et 12 latrines, composées de 2 blocs de 3 cabines dans les centres AEP ;
- La mise en place de la base de données au niveau des centres AEP et de la ville de Koulikoro ;
- La réception provisoire de la première Station de Traitement des Boues de Vidanges de cette ampleur au Mali.

8.2 Les défis

Les défis et les difficultés rencontrés par l'équipe PEPAK dans la mise en œuvre de ses activités sont :

- La situation sécuritaire qui est toujours instable et compliquée à gérer au jour le jour ;
- L'embargo qui « a frappé » le Mali de janvier à juillet 2022 ;
- La non mobilisation de la contrepartie malienne pour le financement de certaines activités ;
- La complexité technique de l'adduction d'eau potable de la ville de Nara ;
- La viabilité économique et financière des ouvrages qui viennent d'être réceptionnés (STBV et AEP) est une préoccupation majeure ;

- Le retard de certaines entreprises dans la mise en œuvre des travaux d’AEP ;
- La mise en place d’un service d’assainissement basé sur la demande et sur le contexte local est un fameux défi pour rendre la STBV « viable ».

8.3 Synthèse des enseignements tirés

Leçons apprises Groupes cibles	Groupes cibles
L’implication des membres du Comité Technique et de Suivi (CTS) et des autorités administratives de la région de Koulikoro dans la mise en œuvre de l’intervention PEPAK a créé une dynamique favorable au portage institutionnel du Projet.	Intervention

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Plusieurs modifications ont été apportées à l'intervention durant cette période de rapportage :

- Décision du COPIL de réaliser les 3 Adductions d'Eau Potable (AEP) supplémentaires initialement prévues sur le budget de la contribution malienne ;
- Décision du COPIL de réaliser des forages équipés de PMH et AES pour couvrir certains hameaux non couverts par les AEP (nouvelle ligne budgétaire créée : A_01_06_01) ;
- Décision du COPIL de réaliser des travaux d'extension du réseau d'approvisionnement en eau de la ville de Koulikoro pour les latrines communautaires (nouvelle ligne budgétaire créée : A_01_07_01) ;
- Décision du COPIL d'appuyer les communes d'intervention pour la mise en place d'une base de données des ouvrages hydrauliques en vue de permettre aux communes de disposer à tout moment des informations utiles et nécessaires pour la prise de décision et pour la gestion durable des infrastructures hydrauliques (nouvelle ligne budgétaire créée : A_02_09_01) ;
- Le cadre logique et la matrice de suivi des indicateurs ont fait l'objet d'une actualisation ; actualisation qui a été validée par le Comité de Pilotage (COPIL) du 16/02/2022.

9.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

	Recommandations	Action(s)	Responsabilité	Deadline	Avancement
1	Elaborer une note technique à l'intention du Ministère du tutelle (MATD) dans le cadre de l'arbitrage budgétaire afin de choisir la meilleure alternative pour le financement du château d'eau de Nara et la réalisation de 3AEP/latrines au niveau de 3 villages	Elaboration d'une note technique par Enabel à l'intention du Ministère du tutelle dans le cadre de l'arbitrage budgétaire	Equipe PEPAK	15/07/2021	Note technique élaborée et envoyée au MATD Arbitrage ministériel tenu en juillet 2021 et il n'y a pas eu d'inscription budgétaire pour le PEPAK en 2022 Discussion en cours avec la SOMAPEP pour que la contrepartie soit mobilisée pour l'AEP de Nara
2	Organiser une visite de terrain au profit des membres du COPIL afin de s'enquérir des résultats du PEPAK	Organisation d'une visite de terrain au profit des membres du Comité de Pilotage	Equipe PEPAK	31/12/2022	Non réalisée par les membres du COPIL.

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

Une demande d'extension de 12 mois sans budget supplémentaire pour la mise en œuvre du PEPAK est en cours de discussion (le principe a été validé le 18 novembre 2022 via une session extraordinaire tournante du COPIL).

9.4 Recommandations

Recommandations	Date limite
Accord formel de prolongation de la durée de mise en œuvre du PEPAK	Q1-2023
Mobilisation des reliquats des 3 autres interventions du programme bilatéral pour le PEPAK	Q2-2023
Signature d'une nouvelle convention de subsides avec l'ONG Alphalog qui est actuellement en charge de l'ingénierie sociale mais dont le « mandat » s'arrête en mai 2023 pour mener les activités suivantes : suivi des Associations d'Usagers de l'Eau Potable (AUEP) mises en place par le PEPAK, « service après-vente » des AEP réalisées, suivi des contrats de délégation, organisation de cadre de concertation au niveau communal, formation/sensibilisation, ...	Q2-2023
Signature d'une convention de subsides avec l'ANGESEM pour la mise en place d'un « service après-vente » de la STBV, pour la conception et le suivi d'outils de gestion de la STBV, pour la formation du personnel qui sera engagé, pour la définition du tarif de dépotage, ...	Q1-2023
Résiliation de la convention de subsides avec Action Contre la Faim Espagne et reprise « en REGIE » des différentes activités du résultat 6	Q2-2023

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. **PERTINENCE** : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A ; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

	A	B	C	D
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	X			

1. Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?

X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.

2. La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?

X	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

	A	B	C	D
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale			X	

1. Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?

A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.
X B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.

2. Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?

A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.

3. Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?

A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
B	

		Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
X	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

	A	B	C	D
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale		X		

1. Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

2. Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
	D	

L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Do as follows to calculate the total score for this quality criterion: At least three 'A's, no 'C' or 'D' = A; maximum two 'C's, no 'D' = B; at least three 'C's, no 'D' = C; at least one 'D' = D

	A	B	C	D
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		X		

1. Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
X C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

2. Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
X B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

3. Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
---	---

X	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4. Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique et/ou théorie de changement mis à jour

Le cadre logique a subi des modifications au niveau des indicateurs. Ci-dessous le cadre logique révisé :

Objectifs/ Résultats	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses/Risques
Objectif global	Contribuer aux ODD #3 et #6 de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la santé des populations des centres ruraux et semi-urbains dans la région de Koulikoro, par un service public de l'eau et de l'assainissement durable.	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de la pauvreté • Nombre de cas de diarrhée hors choléra par an 	Rapports Suivi CREDD/DRSHP	
Objectif spécifique	L'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les populations de la ville de Koulikoro et des centres ruraux et semi-urbains de la région de Koulikoro sont améliorés durablement.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accès (H/F) à l'eau potable des populations dans les 17 centres ruraux et semi-urbains ciblés par le projet • Taux de satisfaction des populations (H/F) des 17 centres ruraux et semi-urbains par rapport à l'accès à l'Eau Potable • Taux de satisfaction des populations (H/F) de la ville de Koulikoro par rapport à l'assainissement liquide 	Rapport annuels DRH/DRACPN/PEPAK	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'instabilité/dégradation de la situation sécuritaire empêchant l'accès aux centres secondaires urbains et semi-urbains et la ville de Koulikoro
Résultats attendus	R.1 : La desserte en eau potable est améliorée durablement au niveau de 17 centres ruraux et semi-urbains et la ville de Nara.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'AEP / AES réalisées fonctionnelles • Nombre de test de potabilité effectué par centre par semestre • Nombre de pompes doseuses fonctionnelles • Taux de couverture des besoins en eau potable des habitants de la Ville de Nara 	Rapports DRH/PEPAK	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans les travaux AEP/AES • Retard dans les travaux de foration à Nara ; • Insuffisance de débit des forages à Nara

	<p>R.2 : Une gestion durable, inclusive et pérenne du service public de l'eau potable pour les populations des centres bénéficiaires de système d'AEP est assurée (dans le respect des fonctions des communes, des AUEP, des opérateurs privés et des autorités de régulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'AUEP d'AEP/AES fonctionnelles • Taux de représentativité des femmes au sein des instances de prises de décisions au niveau des organes de gestion (AUEP) au niveau des AEP/AES • Nombre de contrats de délégation de service public de l'eau signé entre la commune et les autres acteurs de l'eau • Existence de cadre de concertation périodique fonctionnel entre les acteurs/partenaires au niveau cercle pour les communes d'intervention 	<p>Rapports ONG/DRH CRK/PEPAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détournement de fonds au niveau des structures de gestion des systèmes d'AEP (AUEP) peut compromettre la pérennité des systèmes d'AEP (amortissement, entretien et réparation) • Situation sécuritaire (Nara et Banamba)
	<p>R.3 : Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont améliorées pour les populations des 17 centres ruraux et semi-urbains grâce à la mise en place de latrines communautaires fonctionnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'usagers des latrines réalisées par le PEPAK sensibilisés sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène/d'assainissement. • Nombre de latrines communautaires réalisées par le PEPAK fonctionnelles dans les 17 centres bénéficiaires d'AEP/AES prenant en compte le genre 	<p>Rapports ONG/DRACPN/PEPAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de latrines insuffisant pour couvrir les besoins des populations • Gestion des latrines
	<p>R.4 : Des infrastructures collectives de gestion des excréta et boues de vidanges sont mises en place par la Commune Urbaine de Koulikoro en cohérence avec son PDSEC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de latrines communautaires réalisées par PEPAK fonctionnelles dans la ville de Koulikoro prenant en compte le genre • Nombre de station de boue de vidange répondant aux normes environnementales et sanitaires 	<p>Rapports DRACPN/ANGESEM/ PEPAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité socio politique entraînant la fermeture des frontières (retard dans l'approvisionnement des matériels/équipements pour la STBV
	<p>R.5 : Une gestion inclusive et pérenne du service public d'assainissement collectif des boues de vidange de la Commune Urbaine de</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalité de la brigade d'hygiène et d'assainissement communal • Nombre de convention signées entre le maître d'ouvrage et les autres prestataires • Volume de boues traitées par semestre 	<p>Rapports CUK/DRACPN/ANGESEM/ PEPAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation du PDSEC afin de prendre en compte les investissements financés par le PEPAK

	<p>Koulikoro est assurée dans le respect de la maîtrise d'ouvrage locale, du rôle des usagers et autorités de régulation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Volume de boues traitées par la STBV et valorisées par semestre • Existence d'un cadre de concertation entre les acteurs d'assainissement liquide fonctionnel sous la responsabilité de la Mairie • Fonctionnalité du système de contrôle de la qualité des boues acceptées à la STBV et des boues traitées • Part (%) du PEPAK au taux d'exécution du volet assainissement du Plan Triennal d'Investissement 		<ul style="list-style-type: none"> • Engagement à payer pour le service de l'assainissement • Police d'assainissement est assurée par la Commune Urbaine et les services techniques • Mauvaise gestion des latrines publiques (surtout celles en gestion déléguée)
	<p>R.6 : Une filière d'assainissement des déchets liquides structurée et renforcée, facilite la collecte, le transport, l'évacuation et la valorisation de boues de vidanges.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction des participants aux séances de formations organisés au profit des acteurs directs de la chaîne d'assainissement • Pourcentage de ménages utilisant des latrines traditionnelles • Nombre de latrines familiales modernes (réalisés par le PEPAK) fonctionnelles • Nombre de ménages ayant accès à un Réseau d'Egout à Faible Diamètre (REFAID) 	<p>Rapports ONG/CUK/PEPAK</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des innovations sont développées en matière de valorisation des déchets liquides • Implication insuffisante des acteurs directs et indirects • Indisponibilité d'espaces au niveau des propriétés privées pour la réalisation des ouvrages d'assainissement des déchets liquides • Capacité des bénéficiaires à contribuer à la réalisation des ouvrages d'assainissement

10.3 Fiches de suivi de processus de changement (optionnel)

Fiches de suivi à utiliser dans le cadre d'une démarche réflexive en cours ou une démarche de recherche-action explicite utilisée par l'intervention (*voir guide gestion du contenu*).

Titre Output 1
Quelle est l'hypothèse de travail (1 phrase) qui donne l'orientation pour arriver à l'outcome intermédiaire ?
Est-ce que la Théorie de Changement (modèle, principes, valeurs) sous-jacente à l'hypothèse de travail a été développée d'une façon explicite ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui O Changements majeurs apportés au Toc durant l'année ? Si oui : lesquels ? (éventuellement ToC modifiée en annexe)
Quelles ont été les décisions majeures prises durant l'année pour réaliser le changement sur base de l'hypothèse de travail, et leur justification ? <input type="radio"/> Décision 1 : <input type="radio"/> Justification Décision 1 : <input type="radio"/> Décision 2 : <input type="radio"/> Justification Décision 2 :
Y-a-t-il eu des opportunités dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Y-a-t-il eu des contraintes majeures dans le contexte (spécifiquement en lien avec le résultat) qui ont influencé négativement facilité le processus de changement et l'atteinte de l'outcome intermédiaire ?
Le processus de changement (recherche-action) a-t-il été documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?
Y-a-t-il eu une communication par rapport au processus de changement documenté ? <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui Si oui, sous quelle forme ?

10.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	NON
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	NON
Missions de Backstopping	NON

10.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le rapport « Budget versus Actuels (y – m) » est joint au présent document et ne fait pas faire partie du rapport (en tant que tel).

10.6 Ressources en termes de communication